

République Française  
 Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

**Séance du 27 avril 2026**

**Délibération n°2026/072**

**Objet : Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'assainissement collectif : vote du Budget Primitif 2026**

<b>Nombre de membres</b> 46			<p>L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00,                  Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.</p> <p>Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Le quorum est atteint.</p>
En exercice	Présents	Votants	
46	36	42	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>	
42	-	-	
<p><b>Présents</b> : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélemy – COSTA Angèle – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.</p>			
<p><b>Absents représentés</b> : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – COLOMBANI Laurent a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à RAFFO Marie – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.</p>			
<p><b>Absents</b> : ANTONELLI Jean-Toussaint – FERRANDI Paul-Vincent – MARTELLI Camille – PINAUD Jean-Michel.</p>			
Convocation envoyée le : 14/04/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture	
Et affichée le : 14/04/2026		Et publication de l'acte le : 11/05/2026	

**VU** l'avis du Conseil d'exploitation de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'assainissement collectif – Acqua Publica Balanina en date du 27 avril 2026,

Le Président soumet à l'approbation du Conseil communautaire le vote du Budget Primitif du service public de l'assainissement collectif – Acqua Publica Balanina, ainsi qu'il suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT APB	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 770 000,00 €	2 770 000,00 €
Section d'Investissement	2 290 000,00 €	2 290 000,00 €

Délibération n°2026/072

Objet : Régie dotée de la  
la gestion du service public

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

la seule autonomie financière pour  
de l'assainissement collectif :

ID : 02B-200073104-20260427-2026\_072\_DELIB-BF

Berger  
Levrault

Après étude de ce document,

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **ÉMET** un vote favorable pour le Budget Primitif 2026 de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'assainissement collectif « Acqua Publica Balanina ».

Fait à L'Île-Rousse, le 27 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Joseph SAULI



Le Président,  
Lionel MORTINI

